



La Nièvre, un département en perte d'attractivité résidentielle

Dans ses échanges avec les autres départements français, la Nièvre perd depuis 2008 une centaine d'habitants chaque année. C'est un retournement de tendance, comparé au début des années 2000. Il est dû en partie à la moindre attractivité que le département exerce auprès des Franciliens. S'ils ne sont pas toujours en faveur de la Nièvre, les échanges migratoires les plus importants en volume s'effectuent avec les départements limitrophes, en particulier, le Cher, l'Yonne, la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire. Ces migrations contribuent à accentuer le vieillissement structurel de la Nièvre : les seniors sont plus nombreux à s'installer qu'à partir alors que c'est l'inverse pour les jeunes. Le Ligérien Nivernais concentre la majorité des migrations du département. Dans ses échanges avec le reste de la France, il est le seul à perdre des habitants. Dans le Morvan et le Haut Nivernais, les arrivées l'emportent sur les départs. Cette attractivité toutefois tend à s'effriter malgré un prix faible de l'immobilier qui facilite l'accès à la propriété, en particulier en maison individuelle.

Amandine Ulrich, Philippe Rossignol, David Brion, Insee

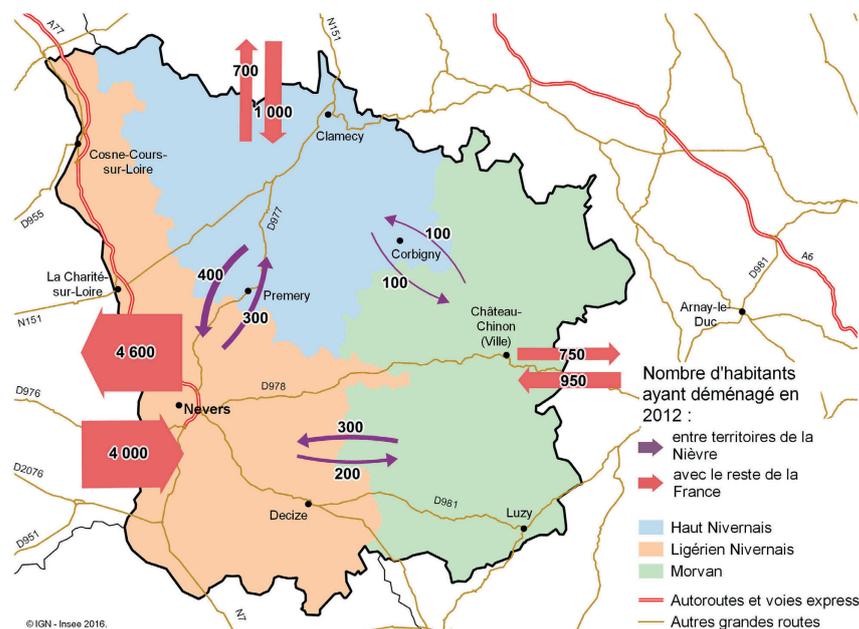
La Nièvre perd chaque année 0,5 % de sa population sur la période 2008-2013. Ses échanges migratoires avec les autres départements français y participent et contribuent à faire baisser le nombre d'habitants de 0,1 % chaque année (encadré). En 2012, 6 000 personnes se sont ainsi installées dans le département tandis que 6 100 le quittaient (figure 1).

L'attractivité vis-à-vis de l'Île-de-France s'essouffle

Les échanges les plus importants s'effectuent avec les départements limitrophes en premier lieu avec le Cher, mais aussi avec l'Yonne, la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire et l'Allier. Les migrations sont aussi nombreuses avec des départements plus éloignés comme le Puy-de-Dôme et le Rhône. Avec la région Île-de-France, les échanges présentent la particularité d'être largement excédentaires, avec 880 habitants supplémentaires en 2012. C'est ainsi la première région d'origine

1 Le Ligérien Nivernais concentre la majorité des flux migratoires de la Nièvre

Mobilités résidentielles entre les territoires nivernais et le reste de la France au cours de l'année 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2013 - exploitation principale.



PREFET DE LA NIEVRE

Direction départementale des territoires de la Nièvre



Une décroissance démographique de longue date

La Nièvre compte 215 200 habitants en 2013, soit 5 400 de moins qu'en 2008. Le département perd ainsi 0,5 % de sa population chaque année. Ce déclin démographique ancien, a débuté à la fin des années 60. La population de la Nièvre a ainsi baissé de 13 % entre 1968 et 2013.

Du fait du vieillissement de la population, les naissances se font plus rares et sont moins nombreuses que les décès, dont le nombre tend à augmenter. Ainsi, le déficit naturel fait perdre chaque année 0,4 % de sa population à la Nièvre.

Cette décroissance démographique touche les trois territoires qui composent le département. Le Morvan et le Haut Nivernais perdent chaque année respectivement 0,8 % et 0,9 % de leur population, en raison d'un fort excédent de décès sur les naissances. Le Ligérien Nivernais perd chaque année 0,4 % de sa population, le territoire bénéficiant en effet d'un solde naturel moins défavorable.

des nouveaux Nivernais. Cependant, la part des arrivées en provenance d'Île-de-France s'est réduite : en 2012, un nouvel arrivant sur quatre était Francilien, contre un sur trois entre 2003 et 2008 (figure 2). La contraction du solde migratoire avec l'Île-de-France explique en partie la perte d'attractivité globale de la Nièvre. En effet, au cours de la période 1999-2008, les échanges migratoires favorables avec le reste de la France permettaient de limiter la perte d'habitants du département (figure 3). Le départ des jeunes était alors largement compensé par des arrivées en nombre de seniors. Actuellement, les installations à l'âge de la retraite sont toujours très nombreuses, mais elles ne suffisent plus à combler les départs des jeunes.

Les migrations accentuent le vieillissement de la Nièvre

Ces échanges avec les autres départements français contribuent ainsi à accentuer le vieillissement structurel de la population nivernaise (figure 4). Sur une longue période, le profil de la population s'en trouve modifié, ce qui n'est pas sans incidence sur les conditions de logement, mais aussi sur l'accès aux équipements et services de la vie courante, en particulier les services de santé.

Les migrations concernent tous les âges ; les plus nombreuses s'effectuent entre 18 et 30 ans, tranche d'âge correspondant à la poursuite des études dans l'enseignement supérieur pour les uns, à l'entrée dans la vie active pour les autres. Dans la Nièvre, ces départs de jeunes adultes l'emportent sur les arrivées. Ce solde migratoire déficitaire correspond en partie aux départs d'étudiants, nombreux à quitter le département pour s'installer dans les villes universitaires où l'offre de formation est plus large comme, par exemple, dans les aires urbaines de Clermont-Ferrand, Dijon ou

2 Moins de Franciliens parmi les nouveaux arrivants

Répartition des départs et des arrivées dans la Nièvre selon la région d'échange

Région	Migrations 2003-2008 *		Migrations 2012-2013 **	
	Arrivées (%)	Départs (%)	Arrivées (%)	Départs (%)
Île-de-France	32	11	25	10
Reste de la Bourgogne-Franche-Comté	15	21	18	20
Centre-Val de Loire	16	19	18	21
Auvergne-Rhône-Alpes	13	19	15	21
Occitanie	3	5	4	7
Nouvelle-Aquitaine	3	7	3	6
Autres régions	17	17	18	16
Ensemble	100	100	100	100

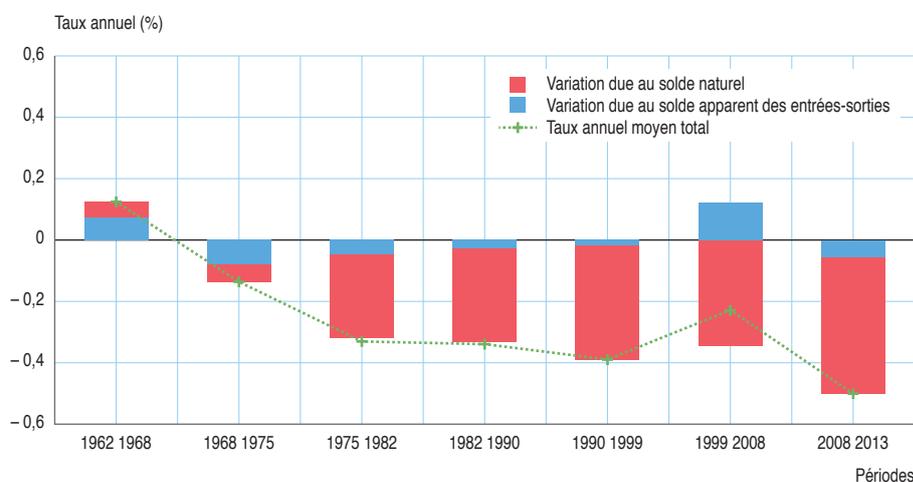
* Migrations en fonction du lieu de résidence déclaré au recensement de 2008 et 5 ans auparavant.

** Migrations en fonction du lieu de résidence déclaré au recensement de 2013 et un an auparavant.

Sources : Insee, Recensements de la population 2008 et 2013 – exploitation principale.

3 Les migrations redeviennent légèrement déficitaires

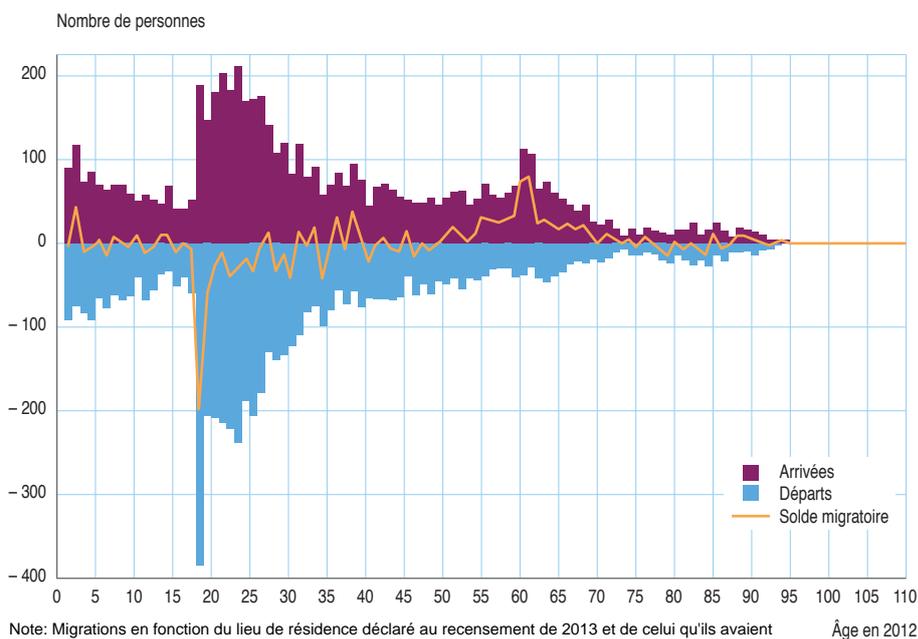
Évolution annuelle moyenne de la population de la Nièvre



Source : Insee, Recensements de la population – État civil.

4 L'excédent migratoire des seniors ne compense pas le déficit de jeunes

Bilan des migrations de l'année 2012 par âge entre la Nièvre et le reste de la France



Note : Migrations en fonction du lieu de résidence déclaré au recensement de 2013 et de celui qu'ils avaient l'année précédente

Sources : Insee, Recensement de la population 2013 – exploitation principale.

Paris. À 18 ans, un jeune sur cinq quitte la Nièvre. Globalement, au cours de l'année 2012, 700 étudiants ont quitté le département. En sens inverse, 400 étudiants sont venus y suivre leurs études ; l'Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports, seule école publique de France spécialisée dans les métiers de l'automobile et des transports mais aussi l'École Supérieure d'Informatique et l'antenne de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté implantées à Nevers sont autant d'établissements susceptibles d'attirer des jeunes.

De nombreux seniors déménagent à l'âge de la retraite : 16 % des Nivernais nouvellement installés sont ainsi retraités. À ces âges, les arrivées, 950, l'emportent sur les départs, 650, et aboutissent à un excédent migratoire pour la Nièvre de 300 retraités en 2012. En effet, le prix attractif de l'immobilier nivernais et le cadre de vie agréable attirent en particulier de nombreux Franciliens. Ainsi, 450 retraités domiciliés en Île-de-France ont déménagé pour venir résider dans la Nièvre au cours de l'année 2012.

Actifs : moins d'arrivées que de départs

La crise qui a débuté en 2008 a durement frappé l'économie nivernaise, surtout son industrie et dans une moindre mesure le secteur de la construction. Entre 2008 et 2015, le département a perdu 5 500 emplois, soit une diminution de 7 %. Sa capacité à attirer de nouveaux actifs mais aussi à retenir ceux présents sur le territoire s'en est trouvée probablement altérée, d'autant que ses emplois moins qualifiés qu'en moyenne nationale conduisent à des salaires moins élevés. Ainsi, les 2 200 actifs qui se sont installés en 2012 dans le département et occupent souvent un emploi tertiaire, sont loin de compenser les 2 600 départs. Ces flux, dans un sens comme dans l'autre concernent davantage les plus diplômés : près de la moitié des actifs en emploi ayant déménagé sont titulaires d'un diplôme d'études supérieures.

Le Ligérien Nivernais, seul territoire à perdre des habitants au jeu des migrations

Accessibilité des équipements et des services, cadre de vie, emploi, prix de l'immobilier sont autant de critères influençant les migrations, notamment celles des trois territoires qui structurent la Nièvre, le Ligérien Nivernais à l'ouest, le Morvan à l'est et le Haut Nivernais au nord.

Le Ligérien Nivernais est le plus jeune et le plus dense des trois territoires. Il rassemble 70 % des habitants et 74 % des emplois. Il concentre ainsi la majorité des migrations du département. Des trois territoires, il est le seul à perdre des habitants au jeu des migrations : 4 700 installations pour 5 100 départs (figure 5a). Les principaux flux migratoires s'effectuent avec le Cher : 560 arrivées et 820

départs. Les échanges sont aussi nombreux avec les deux autres territoires nivernais, Morvan et Haut Nivernais mais aussi avec l'Allier, le Puy-de-Dôme, la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire ainsi qu'avec l'Île-de-France. L'excédent migratoire avec cette région permet au département de gagner 400 habitants. Le solde migratoire déficitaire du Ligérien Nivernais n'est pas nouveau puisqu'il remonte aux années 1990. Il résulte de son manque d'attractivité. En effet, les nouveaux arrivants représentent 3,3 % de sa population, une part faible en comparaison avec les deux autres territoires où cette part s'élève à 4,4 %. En revanche, la part des sorties est de même ordre de grandeur dans les trois espaces : 3,6 % dans le Ligérien Nivernais, 3,8 % dans le Morvan et le Haut Nivernais. La perte de population concerne majoritairement les jeunes adultes : le territoire affiche ainsi un déficit migratoire de 210 étudiants et de 360 actifs en emploi. Le Ligérien Nivernais se distingue du reste de la Nièvre par une mobilité plus forte des actifs diplômés du supérieur.

Ce déficit migratoire est surtout dû à celui de la ville de Nevers. La préfecture de département, qui concentre un quart de la population du territoire, perd chaque année 1,5 % de sa population du fait d'un déficit migratoire. Celui-ci est fortement lié à l'étalement urbain, la périurbanisation de Nevers s'étendant jusqu'au département du Cher. Dans le reste du Ligérien Nivernais, les arrivées sont plus nombreuses que les départs et contribuent à une augmentation de la population de 0,3 % chaque année.

Des migrations encore favorables au Morvan et au Haut Nivernais

Le Morvan présente un profil migratoire assez comparable à celui du Haut Nivernais (figures 5b et 5c). Les deux territoires gagnent des habitants au jeu des migrations et le volume de leurs flux migratoires est faible comparé à celui du Ligérien Nivernais : 1 300 arrivées pour 1 100 départs dans le Morvan, 1 400 arrivées pour 1 200 départs dans le Haut Nivernais.

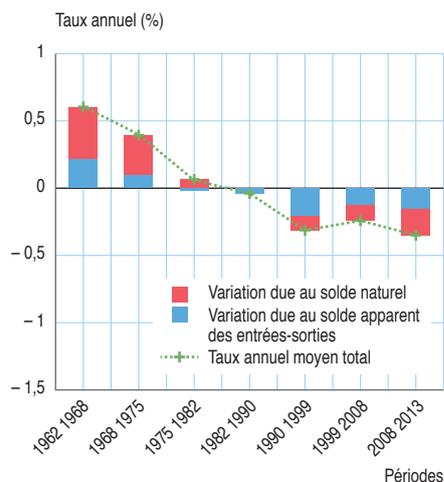
Les deux territoires échangent avec le reste de la Nièvre, mais aussi avec la Côte-d'Or, l'Yonne et l'Île-de-France. Du fait de la proximité géographique, les flux migratoires sont importants entre le Haut Nivernais et le Cher d'une part, le Morvan et la Saône-et-Loire d'autre part.

Dans le Morvan comme dans le Haut Nivernais, les entrées compensent les sorties pour les moins de 50 ans. Dans leurs échanges avec les autres départements, ces deux territoires gagnent des retraités et dans une moindre mesure des actifs, diplômés du supérieur pour le Morvan, peu ou pas diplômés pour le Haut Nivernais.

Morvan et Haut Nivernais perdent tous deux en attractivité. Dans le Morvan au

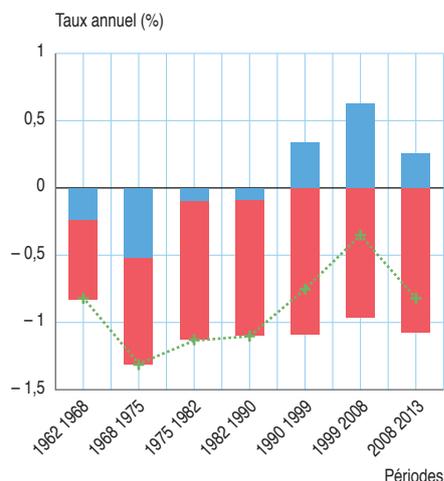
5a Ligérien Nivernais : le déficit migratoire se poursuit

Évolution annuelle moyenne de la population du Ligérien Nivernais



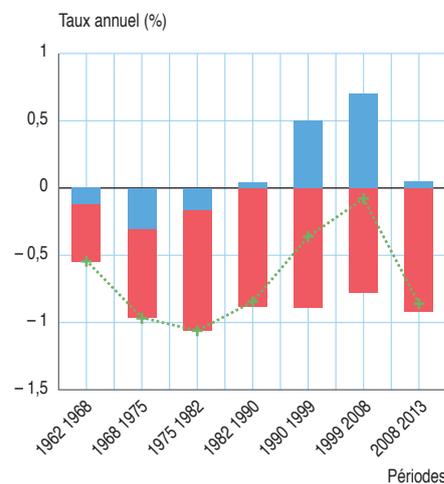
5b Le Morvan reste attractif

Évolution annuelle moyenne de la population du Morvan



5c Haut Nivernais : une attractivité en forte baisse

Évolution annuelle moyenne de la population du Haut Nivernais



Sources : Insee, Recensements de la population - État civil.

cadre de vie agréable, la variation de la population due au solde migratoire s'élève à +0,3 % par an en moyenne entre 2008 et 2013 contre +0,6 % entre 1999 et 2008. L'infléchissement est encore plus marqué dans le Haut Nivernais : +0,1 % par an en moyenne contre +0,7 % sur la période précédente.

Là encore, la moindre attractivité exercée sur l'Île-de-France semble être en cause. Dans le Morvan, 21 % des nouveaux arrivants proviennent d'Île-de-France contre 31 % auparavant. Ce phénomène est là encore accentué dans le Haut Nivernais. Désormais, les nouveaux arrivants viennent davantage des autres départements de Bourgogne-Franche-Comté et les Franciliens ne représentent plus qu'un quart des entrées sur le territoire contre 39 % auparavant.

La gamme limitée de commerces et de services dans ces deux territoires est susceptible de freiner l'installation de nouveaux habitants en raison de temps d'accès plus longs aux équipements. Or, la proximité des écoles et collèges pour les familles, des services de santé comme ceux du médecin, du pharmacien pour les retraités sont autant d'éléments qui interviennent dans la décision d'installation sur un territoire.

Pourtant, le faible prix de l'immobilier du Morvan et du Haut Nivernais peut favoriser

6 Les nouveaux habitants du Morvan et du Haut Nivernais sont nombreux à accéder à la propriété et à un logement individuel



* Sont considérés comme accédants à la propriété (respectivement à une maison), les ménages qui étaient locataires dans leur précédent logement (respectivement qui occupaient un appartement).

** Les habitants peuvent être logés gratuitement ou en communauté.

Champ : population fiscale française (hors Mayotte) d'un an ou plus, avant et après leur migration.

Source : Insee, *Fideli* 2012 à 2015.

la vie en maison individuelle ; il facilite aussi l'accèsion à la propriété (figure 6). Dans ces deux territoires, plus de 34 % des arrivants accèdent à un logement individuel et plus du quart deviennent propriétaires. Ces caractéristiques du marché de logement comme le nombre important de

résidences secondaires (un logement sur quatre dans le Haut Nivernais, un sur trois dans le Morvan) contribuent certainement à contenir la perte de population. En effet, des ménages transforment leur résidence secondaire en résidence principale à l'âge de la retraite. ■

Méthodologie et sources utilisées

Le recensement de la population permet de compter le nombre de personnes ayant changé de territoire de résidence entre deux dates. Il comptabilise ainsi le nombre de migrants et non celui des migrations. En effet, un même migrant peut avoir changé plusieurs fois de résidence entre deux dates.

Lors du recensement de 2008, les personnes recensées devaient indiquer quel était leur lieu de résidence 5 ans plus tôt. Lors du recensement de 2013, il leur était demandé d'indiquer leur résidence un an auparavant. Le recensement de 2008 porte donc sur cinq années de migrations, tandis que celui de 2013 porte sur une seule année.

Le recensement de 2013 permet ainsi une meilleure connaissance de la situation des

personnes au moment de leur migration. Avec les recensements précédents, il pouvait se passer des années entre leur déménagement et la situation professionnelle déclarée au recensement.

En raison de ce changement de question, le nombre de personnes déclarant avoir effectué une migration lors du recensement de 2013 ne peut pas être comparé directement au résultat du recensement de 2008. Il est en revanche possible de comparer la structure (par âge, activité...) des personnes ayant déclaré une migration afin d'analyser comment celle-ci a évolué.

Les résultats concernant les caractéristiques des logements occupés par les nouveaux

arrivants sont calculés à partir de *Fideli*, une nouvelle source de données issue de divers fichiers fiscaux. Les personnes en logement occasionnel sont donc localisées à la commune de ce logement. Par contre, une partie des étudiants (ceux qui ne payent pas de taxe d'habitation) restent localisés chez leurs parents.

Les trois territoires auxquels cette étude fait référence ont été définis en 2014 lors d'une étude qui visait à mieux analyser le fonctionnement de la Nièvre. Ces trois espaces ont été identifiés en fonction de leurs caractéristiques socio-démographiques afin de constituer des territoires cohérents, utiles à la mise en place de projets d'aménagement du territoire.

Insee Bourgogne-Franche-Comté

8 rue Louis Garnier
CS 11997
25020 BESANÇON CEDEX

Directeur de la publication :
Patrick Pétour

Rédactrice en chef :
Isabelle Revillier

Mise en page :
STDI

Crédits photos :
CRT, L. Cheviet

ISSN : 2497-4455

Dépôt légal : mars 2017

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- J. Gaborieau, C. Lecrenais, Trois territoires aux dynamiques contrastées composent la Nièvre, *Insee Bourgogne Dimensions* n° 197, avril 2014
- C. Lecrenais, L'observation sociale de la Nièvre : des défis distincts selon les territoires, *Insee Bourgogne Dimensions* n° 187, mai 2013
- D. Brion, Nouveaux arrivants dans la Nièvre : des actifs et des retraités, *Insee Bourgogne Dimensions* n° 165, février 2011
- M. Bouriez, C. Lecrenais, Nouveaux arrivants : des enjeux différents selon les territoires de Bourgogne, *Insee Bourgogne Dimensions* n° 177, mars 2012
- Portrait de la Bourgogne-Franche-Comté, *Insee Dossier Bourgogne-Franche-Comté* n° 2, avril 2016

